

Trait d'Union

LE MAG



CHIENS GUIDES
PARIS
pour aveugles et malvoyants

n°36
Mars 2023

L'éducation du chien guide : les exercices enseignés

Actu

Du nouveau sur le chenil de Paris ! Notre ancienne maternité fait peau neuve et sera désormais un espace d'accueil pour les personnes aveugles ou malvoyantes, un endroit aménagé pour des moments de partage et convivialité.

Édito

Lorsqu'il entre en éducation, l'élève chien guide est un chien équilibré, bien dans ses pattes, prêt à poursuivre sa formation.

Pendant cette période d'environ 6 mois, où il est pris en charge par un éducateur spécialisé au sein de notre École, il développe ses acquis. Plus spécifiquement et toujours de manière progressive, il découvre par exemple le déplacement au harnais, la recherche utilitaire (recherche d'une bouche de métro, d'un siège libre...), il apprend à éviter ou à signaler les obstacles dans des situations et des environnements variés. Bien qu'intense, cette période d'apprentissage est ponctuée de moments de jeux et de détente, primordiaux au bon développement et à l'équilibre du chien. Il devient ainsi un chien ayant plaisir à apprendre et à travailler, qui passera son certificat d'aptitude à guider dans quelques mois, prêt à guider les pas de son futur maître en toute sécurité.



FRÉDÉRIQUE BEURAIN
PRÉSIDENTE DE L'ÉCOLE
DE CHIENS GUIDES DE PARIS





Les fondements de l'éducation d'un Chien Guide

L'obéissance

OBJECTIF : le chien doit maîtriser les bases de l'apprentissage tout en étant attentif à son maître : « assis », « à ta place », « au pied », « reste »...

Il doit avoir plaisir à travailler tout en restant concentré. Cet ensemble d'éléments lui permet de mieux comprendre ce que son éducateur attend de lui, ainsi la restitution de ce qu'il a appris sera plus précise.

Sur les photos, les éducateurs travaillent le « rappel du chien ». C'est un exercice très important, car lorsque le chien n'assure pas son travail de guide, son maître n'a pas de contrôle visuel sur lui. Il est donc rassurant pour la personne déficiente visuelle de savoir que son chien ne s'éloigne pas et qu'il revient rapidement sur ordre. Le contact du chien à la jambe gauche permet de signaler sa présence.



Chien éloigné



Revient sur ordre



Signale sa présence

Le déplacement au harnais

OBJECTIF : le chien doit avoir une allure régulière et un déplacement fluide au harnais. Il sait l'adapter sur ordre, en fonction de son environnement, par exemple : doucement, recule, à droite...

Lors des déplacements sur les trottoirs, le chien guide doit suivre une direction précise tout en privilégiant le chemin le plus sécurisant pour son maître déficient visuel. Il peut donc être amené à dévier de sa trajectoire pour éviter un danger mais il doit ensuite reprendre son cap.

Sur les photos, l'éducatrice marche sereinement, guidée par son élève chien guide au harnais. Il s'adapte aux différents éléments présents sur son chemin, les évitant ou les signalant pour que le déplacement se fasse en toute sécurité.



Les recherches

OBJECTIF : le chien doit pouvoir trouver sur ordre un endroit ou un objet.

Il connaît un ensemble de lieux ou d'éléments clés qui vont aider son futur maître dans ses déplacements, par exemple : trouver une porte, une station de métro... Il adoptera une position spécifique en fonction de chaque recherche.

Quelle que soit la demande, l'objectif doit être atteint avec motivation et précision, mais sans précipitation.

En photo, l'éducatrice demande à son élève chien guide de lui trouver un siège disponible. Ce dernier pose et maintient sa tête sur l'assise de la chaise. Elle pourra ainsi toucher le dos de son chien et remonter jusqu'à sa truffe pour trouver le siège.



Le contournement d'obstacles



OBJECTIF : le chien doit être capable d'appréhender dans l'environnement les éléments qui représentent un danger potentiel pour son maître aveugle ou malvoyant.

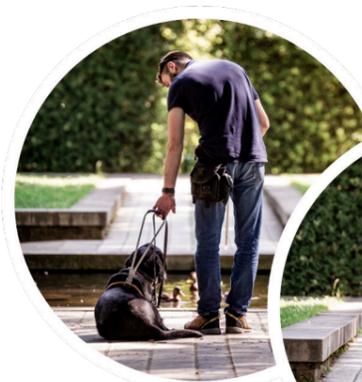
Une fois l'obstacle identifié, il optera pour le comportement le plus adapté à la situation : évitement si possible, signalement, contournement, voire franchissement de l'obstacle sur l'ordre de son maître.

En photo, l'éducatrice attire l'attention de son chien sur ce qui représente un obstacle sur son trajet. Le chien s'assoit pour le signaler et voit son comportement récompensé par une caresse. Il reçoit ensuite l'ordre de franchir l'obstacle tout en adaptant son allure pour que l'éducatrice puisse avancer avec prudence.

La responsabilisation

OBJECTIF : le chien doit faire preuve d'autonomie et de prise d'initiatives face aux situations imprévues. Cette étape d'éducation valide tous les acquis du chien. Il est maintenant en capacité de restituer les consignes apprises précédemment et d'opter pour la solution la plus adéquate en fonction de l'environnement dans lequel il se trouve.

En photo, l'éducatrice demande à son élève chien guide de marcher droit devant lui. Celui-ci refuse et s'allonge pour signaler un danger imminent infranchissable. Il s'agit d'une « désobéissance intelligente ». En effet, le futur maître ne pourra pas toujours analyser son environnement et son chien doit prendre l'initiative de s'opposer à son maître lors de situations complexes.



Les trois semaines de remise permettent notamment au maître déficient visuel de comprendre l'ensemble des indications que lui donnera son chien au quotidien.



Aider

Pourquoi nous faire un legs ?

Transmettre

Transmettre son patrimoine en faveur de l'École de Chiens Guides de Paris, est un geste du cœur, qui aura une immense portée, auprès des personnes aveugles ou malvoyantes : leur remettre gratuitement un compagnon d'exception, le chien guide.

Outre sa vocation à la formation de chiens guides, l'École s'attache aussi à enrichir la qualité relationnelle entre le chien guide et son maître.

Les legs, assurances-vie et donations que nous recevons, permettent la naissance de plus de 80 chiots par an, de les suivre en familles

d'accueil, de financer leur éducation et d'accompagner l'équipe formée.

Pour que se perpétuent ces liens indéfectibles créés dans la relation maître et chien guide, soutenez-nous. Vous nous permettrez ainsi de poursuivre durablement notre mission.

Témoignages

« Lorsque j'ai rédigé mon testament chez le notaire, je lui ai dit que je n'avais pas d'enfant, et que je voulais offrir des yeux à une personne qui ne voit pas.

S'il y a quelque chose que je peux faire de bien de ma vie, c'est ce cadeau que je vais faire pour les personnes déficientes visuelles.

J'aime les chiens et ce que font ces chiens guides, c'est beau.

Quand j'ai reçu des informations sur les actions faites par l'École de Chiens Guides de Paris, j'ai voulu aller voir. J'ai ainsi visité l'École et j'ai vu tout ce travail, c'est beau ce que fait cette association.

Je suis contente de savoir, qu'après moi, mon patrimoine servira à aider la formation de chiens guides, pour que des personnes aveugles ou malvoyantes, puissent, à nouveau, avoir des yeux à travers leur chien.

Des chiens guides qui sont remis gratuitement avec un suivi, c'est magnifique. »



→ Delphine BUREAU

Chargée des libéralités et des relations testateurs

Tel : 06 60 92 57 88

legs@chiensguidesparis.fr

Contactez-moi pour recevoir une documentation sur les legs, assurances-vie et donations. Faites-moi part de votre projet, afin d'initier ensemble une démarche.

Nous sommes à votre écoute. Nous vous suivons dans la relation.

Rencontrons-nous !
Merci pour votre confiance.

www.chiensguidesparis.fr



ÉCOLE DE CHIENS GUIDES POUR AVEUGLES
ET MALVOYANTS DE PARIS

105 AVENUE DE SAINT-MAURICE
75012 PARIS

Tel : 01 43 65 64 67

Directrice de la publication
FRÉDÉRIQUE BEAURAIN

TOUTES NOS PUBLICATIONS SONT ARCHIVÉES
À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE
SOUS LE NUMÉRO ISSN 2607-4788

Chiens Guides Paris, association d'intérêt général à caractère social, habilitée à recevoir des libéralités.

WWW.CHIENSGUIDESPARIS.FR

